



Deux Rivières, Commune nouvelle Commune déléguée d'Accolay INFORMATIONS COMMUNALES

• Réfection de voiries

La rue du Moulin Jacquot (dans son tronçon entre le canal et la route de Bazarnes) et le quai Saint-Nicolas seront l'objet d'une réfection avec un reprofilage pour les parties les plus abîmées et un enduit bicouche (bitume et gravillons porphyre). Dans le cadre de la consultation d'entreprises, la SA Bernard Boujeat (Nitry) a été retenue pour un montant de travaux de 7998,24 € TTC. Le reste à la charge prévisionnel du budget communal d'Accolay est de 6686,21 € après déduction du Fonds de compensation de la TVA. Trois entreprises avaient répondu à la demande de devis.

D'importants travaux d'enfouissement de lignes électriques sont annoncés par ENEDIS pour les mois qui viennent dans le cadre de la suppression de la ligne haute tension qui alimente le transformateur de la rue du Fays. La partie d'Accolay concernée sera alimentée par le transformateur de la rue du Pont, avec un enfouissement de la ligne électrique rue de la Mairie et rue des Dames. La réfection de ces rues ne pourra intervenir qu'après la réalisation de ces travaux. La rue du Moulin Jacquot, dans son tronçon entre la route de Bazarnes et la rue Hors-Murs, et la rue du Canal devraient attendre le remplacement des branchements particuliers d'eau potable.

• Au Centre de Première Intervention « Deux Rivières »

Le camion d'intervention de nos pompiers volontaires était vieillissant et malgré le soin apporté par nos dévoués serviteurs et les travaux engagés, un remplacement semblait souhaitable.

Une bonne fée, la Commune de Chaumes-en-Brie a donné à la Commune Deux Rivières son camion porteur d'eau, plus récent que le nôtre et en parfait état.

En remerciement, une sympathique rencontre a eu lieu le 12 octobre, réunissant le maire-adjoint et les sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention (CPI) de Chaumes-en-Brie, le colonel Coste, directeur du Service départemental d'Incendie et de Secours, les sapeurs-pompiers de notre Centre de Première Intervention, et les maires et conseillers municipaux des communes déléguées de Cravant et d'Accolay.

A cette occasion, le Colonel Coste, qui a commencé son engagement comme pompier volontaire à l'âge de 13 ans dans l'Yonne, a insisté sur l'importance des corps communaux : le traitement des incendies devenant une spécialité des Centres de secours, en lien avec ceux-ci les Centres de Première Intervention sont un maillon essentiel pour le secours à la personne.

Le CPI de Deux Rivières est composé aujourd'hui de 10 sapeurs-pompiers volontaires, placés sous le commandement du chef de corps Bruno Gueux. Si vous avez entre 16 et 55 ans et si vous avez envie d'être utile et de rendre service aux autres, rejoignez-les (contact 06 47 93 25 43 ou recrutspvdr89@outloulk.fr).



• L'atelier communal d'Accolay

En remplacement du local de la rue des Dames vendu récemment, la commune déléguée a acquis des bâtiments plus fonctionnels pour le remisage des véhicules et matériels et plus accessibles : un vaste hangar et une ancienne écurie qui sera aménagée en atelier, en vestiaires et en sanitaires. Les travaux d'aménagement sont estimés à 27349,03 € TTC et bénéficient d'une subvention du Conseil départemental de 6837 € et du Fonds de compensation de la TVA de 4486 € (soit 16026,03 € restant

à la charge d'Accolay). La vente du logement locatif communal (5 rue de la Mairie) et d'un garage (impasse de la Poterne) apportent une recette substantielle au budget de la commune déléguée d'Accolay, permettant de financer des investissements.

Notre Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs, « la 3CVT »

• Un dentiste à la Maison de Santé à Vermenton

Le Dr Marie-José N'Guetta, chirurgien-dentiste, est installé à la Maison de santé de la 3CVT à Vermenton depuis le 25 novembre. Le secrétariat dentaire (03 86 81 09 68) prend les rendez-vous.

• La Maison de Services au Public à Accolay

L'agence postale, à Accolay, est aussi une **Maison de Services au Public** et permet l'accès à certains services dématérialisés grâce à l'équipement informatique à la disposition du public (ordinateur connecté à internet et imprimante-scanner) et, si besoin, avec l'aide de l'agent mis à disposition par la Communauté de communes.

• Projet transport à la demande pour nos aînés

Ce projet « LUCY¹ » devrait être prêt à fonctionner au début de l'année prochaine. Il concernera les 36 communes de la 3CVT et s'adressera aux personnes de plus de 65 ans ne conduisant pas ou ne conduisant plus, ainsi qu'aux personnes empêchées de conduire pour raisons médicales, qui souhaitent se rendre à leurs rendez-vous médicaux.

Trois véhicules seront mis à disposition par la Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs pour desservir les Maisons de santé de Vermenton, Chablis et Ligny-le-Châtel, ainsi que les pharmacies, la gestion des appels et l'organisation des déplacements étant confiées à un Centre d'appels téléphoniques.

L'utilisateur, dès qu'il sera inscrit à LUCY, pourra en bénéficier du lundi au vendredi en appelant le numéro de téléphone de ce centre pour être mis en relation avec un chauffeur. Cette personne vendra le chercher à son domicile, le conduira à son rendez-vous médical, l'attendra et le reconduira à son domicile. Le montant de la redevance demandée par la 3CVT pour ce service n'est pas encore fixé mais sera modeste.

Le complément de financement est apporté par des aides financières de la CPAM et du Conseil régional Bourgogne - Franche-Comté, et par la 3CVT. La location des véhicules est prise en charge par des marquages publicitaires proposés aux entreprises du territoire.

¹ Ce service a été nommé LUCY en mémoire de Madame Christiane Colas, maire de Lucy-sur-Cure, très investie dans les services d'aides à domicile et qui nous a quitté cette année.

• Le site internet de la Communauté de Communes

www.3cvt.fr vous informe de l'actualité de Chablis Villages et Terroirs (comptes-rendus des réunions du conseil et du bureau communautaires, ...), de ses compétences (maisons de santé, maisons de services au public, relais d'assistantes maternelles, crèches, centres de loisirs, déchets ménagers, déchetteries, assainissement, ...). Il permet le téléchargement de certains documents et formulaires (règlements de fonctionnement des services communautaires - accueil de petite enfance, péri- et extra-scolaires, assainissement, ... - demandes de branchement au réseau d'assainissement collectif, de contrôle de branchement en cas de vente, ...).

et l'adresse électronique : contact@3cvt.fr

Calendrier

- Réunion du Conseil municipal Deux Rivières :
mercredi 4 décembre à 19h30 à la mairie déléguée d'Accolay
- Noël des enfants d'Accolay et Cravant :
dimanche 15 décembre à 14h30 à la salle polyvalente à Cravant